

Bloc-notes

67 le magazine de l'académie de Rennes
septembre 2014

www.ac-rennes.fr

Rythmes
scolaires

Expérimentation
langues vivantes

Centenaire
de la Grande Guerre

dossier
l'ESPE
de Bretagne



académie
Rennes





La rentrée 2014 sera marquée par la poursuite des grandes réformes engagées dans le cadre de la loi de refondation de l'École de la République. Généraliser la réforme des rythmes scolaires, continuer la mise en place de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de Bretagne, renforcer les dispositifs pédagogiques et éducatifs dans les réseaux d'éducation prioritaire, lutter contre le décrochage scolaire, rénover le service public de l'orientation : autant d'éléments contribuant à la réussite de chaque jeune et à la prise en compte dès le plus jeune âge des inégalités sociales et territoriales qui marquent encore notre académie.

Permettre la continuité et la qualité du parcours de chaque élève se joue au quotidien dans toutes les écoles et tous les établissements de l'académie grâce à l'implication de l'ensemble des personnels (enseignants, administratifs et techniques) qui concourent à rendre un service public de l'éducation de qualité.

À la rentrée 2014, la réforme des rythmes scolaires sera appliquée à l'ensemble du territoire breton. En 2013, 54 841 élèves (26,9 %) de l'académie étaient passés à la semaine de cinq jours dont les apports bénéfiques sont clairement établis.

L'accueil des premiers lauréats du concours rénovés de l'ESPE de Bretagne (comme vous le lirez dans ce magazine) constitue, ainsi que le souligne le ministre Benoît Hamon, "l'investissement le plus important pour l'avenir de notre École, et donc de notre Nation".

De même, l'effet d'un certain nombre de dispositifs d'accompagnement et d'appui à la réussite éducative doit permettre de ne laisser personne au bord du chemin de l'ambition scolaire. Cette année scolaire sera également celle de l'élaboration du prochain projet académique 2015/2018, projet assorti d'un contrat d'objectifs entre l'académie et l'administration centrale du MENESR. Ce dernier est destiné à conforter les orientations stratégiques ainsi qu'à fixer des objectifs, des leviers et des actions qui soient réalistes, ciblés et quantifiés et qui permettront de conduire la politique éducative dans notre académie et d'en estimer les effets durant les quatre prochaines années.

Permettez-moi de vous souhaiter, à chacune et à chacun d'entre vous, une excellente rentrée scolaire.

Michel QUÉRÉ

Recteur de l'académie de Rennes
Chancelier des universités de Bretagne





Sommaire

L'actualité de l'académie

- 04..... Les chiffres clés
- 06..... Les priorités académiques : de l'école à l'université

En direct des écoles

- 07..... La réforme des rythmes scolaires : une vraie synergie éducative
- 07..... Temps d'activité périscolaire : un atelier "géo-poétique"
- 08..... TACIT : enseigner la compréhension implicite des textes
- 08..... Le projet Pacem
- 08..... Joséphine : une résidence de création à l'Erea de Redon
- 09..... Scolarisation des moins de 3 ans : un projet pédagogique adapté
- 09..... Prévenir et remédier à la difficulté scolaire : "Plus de maîtres que de classes"
- 10..... Co-éducation : renforcer les liens parents-École
- 10..... École Andrée Chédid à Rennes : un espace parents pour une école accueillante
- 11..... Cycle 3 et liaison école-collège : un nouveau cycle inter degrés

Dossier

- 12..... L'école supérieure du professorat et de l'éducation de Bretagne

En direct des établissements

- 16..... Expérimentation : une seconde langue vivante dès la 5^{ème}
- 16..... L'accompagnement personnalisé en 6^{ème} : une clé pour réussir !
- 17..... Focus sur de nouvelles pratiques pédagogiques dans l'académie
- 18..... L'exploration de la littérature et de la société
- 18..... Un Bac Pro avec Peugeot-Citroën (PSA)
- 19..... Les Classes Défense et Sécurité Globales
- 19..... Projet Libros en langues anciennes
- 20..... Les réseaux FOQUALE : une 2^{ème} chance pour les jeunes en situation de décrochage
- 20..... Intergener@tions, la rencontre autour d'Internet
- 21..... Agir pour l'accès des lycéens à l'enseignement supérieur : quels dispositifs ?
- 21..... Le parcours d'éducation artistique et culturelle se met en place
- 22..... Le Centenaire de la Première Guerre mondiale dans l'académie
- 22..... Mon quotidien en 14

Portrait

- 23..... Rencontre avec Patrice Julard, auxiliaire de vie scolaire

ont participé à ce numéro >

Isabelle Amara, Monique Argoualch,
 Catherine Batsch, Patricia Belle, Gaëlle Berhault, Philippe Beuchot,
 Florence Bidadanure, Sophie Boivin, Pascal Brasselet,
 Mickaël Brignon, Michèle Caine, Corinne Chaumien,
 Franck Chevallier, Michel Cillard, Yann Coquet, Fanny De La Haye,
 Erwan Demezset, Frédéric Doublet, Philippe Ermenault,
 Armelle Fellahi, Johann Gérard, Julien Gouriou,
 Valérie Grumetz, Christel Guehenneux, Delphine Guillou-Quéré,
 Patrice Julard, Nathalie Kergourlay, Hervé Kérivel, Marie-Pierre Laisné,
 Olivier Le Bohec, Céline Le Gall, Bruno Le Roux, Catherine Le Saint,
 Pascale Le Sommier, Christian Lebugle, Gylène Louvel,
 Catherine Malbranque, Yvonnick Noël, Jérémie Nogues,
 Pascal Olivard, Catherine Pequin, Yves Peuziat,
 Bertrand Posnic, Christophe Quaireau, Serge Richard,
 Fabienne Rocher, Mathieu Rolland Marmier,
 Céline Serrand, Christine Templier-Thomas,
 Patricia Valegeas, Lionel Varichon,
 Marc Vauléon, Didier Vigouroux, Alain You.

2013-2014 en chiffres

04

Décision d'orientation, scolarisation des élèves en situation de handicap, éducation prioritaire, affectation post-troisième...
Réussite aux examens, dispositifs relais, OCEPPA, prévisions d'effectifs...

15 431

élèves en situation de handicap

scolarisés, soit dans un établissement scolaire public ou privé, soit dans une unité d'enseignement d'un établissement médico-social ou hospitalier. Ce chiffre est en progression de 4,08 % par rapport à l'année précédente. Depuis 3 ans, l'augmentation est la plus importante dans le second degré public (+ 23,87 %) et dans le second degré privé (+ 10,62 %). Les élèves sont majoritairement scolarisés en milieu ordinaire : 68 % dans le second degré et 71 % dans le premier degré.

+ 4,08 %

par rapport à
2012/2013

1,96 %

élèves en situation
de handicap

15 431
élèves handicapés

11 909
scolarisation
en milieu ordinaire

3 522
scolarisation
collective

Les élèves scolarisés dans les établissements médico-sociaux sont 3 522, un chiffre stable. On remarque toujours une prédominance des troubles intellectuels et cognitifs (40 %). Les troubles du langage et de la parole sont cependant en forte augmentation dans le second degré (16,5 %). Les CLIS et les ULIS sont jugées satisfaisantes sur le plan du bien-être et de la vie sociale de l'élève. La mesure de l'impact des différentes formes de scolarisation et des aides humaines et techniques associées à partir de suivi de cohorte fait aujourd'hui l'objet de toute l'attention de la DEP (Direction de l'Évaluation et de la Prospective). L'académie se dote d'un système de suivi des diplômes obtenus par les élèves en fonction

des différents modes de scolarisation. Le travail de partenariat engagé avec la Région et l'AGEFIPH permettra de mettre en réseau les plateaux techniques des lycées professionnels et des ESAT. Le renforcement de formation initiale et continue se poursuit, grâce notamment à l'incitation des enseignants formés.

>[contact] mohamed.mamdouh@ac-rennes.fr

Éducation prioritaire

19 686

élèves scolarisés

en éducation prioritaire
dans l'académie de Rennes

13 283 élèves scolarisés dans 109 écoles maternelles et élémentaires (6,5 % de l'ensemble des élèves du premier degré) et 6 403 élèves dans 19 collèges (soit 6,9 % de l'effectif global)

Pour consulter le référentiel de l'éducation prioritaire à la rentrée 2014 :
http://www.educationprioritaire.education.fr/fileadmin/docs/pdf/referentiel_education_prioritaire.pdf



Pour en savoir plus :
<http://www.educationprioritaire.education.fr/>
>[contact] ce.ia35@ac-rennes.fr



68 % ← Décisions d'orientation → 89,8 %

Taux de passage vers la seconde générale et technologique

(67,7 % en 2013 • 66,7 % en 2012)

Le taux de doublement est en baisse par rapport à 2013 et se situe à 1,6 %, tandis que le taux de passage vers les formations de la voie professionnelle est exactement le même que l'an dernier : 30,3 %.

Taux de passage en première GT

(88,8 % en 2013 • 87,4 % en 2012)

Évolution due à une baisse du redoublement et du passage vers la voie professionnelle.

Pour la première fois depuis 2009, l'entrée en 1^{ère} S semble marquer le pas : - 0,4 % par rapport à 2013, tandis que l'entrée en 1^{ère} L progresse de 0,5 % et en 1^{ère} ES de 0,6 %. Le taux de passage en 1^{ère} STI2D gagne 1 point et perd 0,7 point en 1^{ère} STMG.

>[contact] ce.saio@ac-rennes.fr

Affectation post-troisième

91 %

des élèves satisfaits

par l'affectation en seconde générale, technologique et professionnelle au 21 juin 2014. Ce taux de satisfaction varie de 73,5 % dans la voie professionnelle à 100 % dans la voie générale et technologique. Le taux des places vacantes dans la voie professionnelle à l'issue des commissions est de 8,6 % des capacités (8,3 % en 2013).

>[contact] ce.saio@ac-rennes.fr

photo : m. Guiton - académie de Rennes



Réussite aux examens 2014

DNB

89,5 %

Taux de réussite global DNB
académie de Rennes juin 2014
(taux national 85,2 %)

	Admis	Taux réussite
Côtes d'Armor	6 370	88,3 %
Finistère	9 789	88,6 %
Ille-et-Vilaine	11 907	90,6 %
Morbihan	8 151	90,2 %
Total académie	36 217	89,5 %

Y compris séries agricoles.

BAC

92,4 %

Taux de réussite global au BAC
académie de Rennes en juin 2014
(taux national 88,2 %)

Bac général	Bac technologique	Bac professionnel*
93,9 %	94,9 %	87,7 %
taux national 90,9 % 15 716 admis	taux national 91 % 6 472 admis	taux national 81,8 % 8 093 admis

L'académie de Rennes enregistre des résultats qui la situent à nouveau dans le peloton de tête national.

Hors séries agricoles. *Résultats partiels et provisoires.

Prévisions d'effectifs* (public et privé)

599 954
élèves attendus

Premier degré

331 356 élèves étaient scolarisés dans le premier degré public et privé sous contrat à la rentrée 2013, contre 331 741 à la rentrée 2012.

Les effectifs attendus à la rentrée 2014 sont de 331 242 élèves, soit une diminution de 114 élèves. (dont une baisse de 800 élèves pour le préélémentaire, une augmentation de 666 élèves pour l'élémentaire et une augmentation de 20 élèves pour l'enseignement spécialisé).

Second degré

Les établissements du second degré ont accueilli **266 435 élèves en 2013-14** (hors enseignement supérieur en lycée) contre 263 016 à la rentrée 2012.

Les effectifs devraient atteindre **268 712 à la rentrée 2014, soit une augmentation de 2 277 élèves.**

*au 30 juin 2014

>[contact] ce.se3p@ac-rennes.fr

Passage aux rythmes scolaires dans l'académie

26,9 %
(54 841 élèves
dans 105 communes)



73,1 % *
(152 849 élèves
dans 833 communes)

9,5 %
(3 839 élèves
dans 18 communes)



38,4 %
(21 590 élèves
dans 43 communes)



37,1 %
(25 500 élèves
dans 32 communes)



9,7 %
(3 912 élèves
dans 12 communes)



* Chiffres prévisionnels des établissements publics au 10 juillet 2014

■ 2013 ■ 2014

>[contact] pascal.le-sommier@ac-rennes.fr

17 dispositifs relais

sont ouverts dans l'académie, dans les deux réseaux d'enseignement du second degré : **10 classes relais et 2 ateliers relais dans le public, ainsi que 5 classes relais dans le privé.**

Les dispositifs relais s'inscrivent dans une logique de fonctionnement partenarial avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et les Conseils généraux.

Les 17 dispositifs relais ont accueilli environ 360 jeunes en situation de rejet de l'institution scolaire. Ces effectifs sont à comparer avec ceux des 44 000 élèves scolarisés dans les 388 collèges de l'académie.

>[contact] ce.se3p@ac-rennes.fr

Les priorités académiques de l'école à l'université

Ces priorités prennent appui sur le projet académique 2011/2015
et sur le contrat d'objectifs 2014/2018.

1 élément structurant : la continuité et la qualité du parcours scolaire des élèves

Le déroulé du parcours scolaire vise à assurer à chaque élève accueilli au sein du système éducatif l'accès à un ensemble de connaissances et de compétences, gage d'une qualification et, à terme, d'une insertion sociale réussie. Une attention particulière est portée aux acquis fondamentaux, aux conditions permettant la construction des compétences tout au long de la scolarité (bien-être, image de soi, motivation, curiosité, ouverture d'esprit, créativité), ainsi qu'à l'accompagnement des élèves à besoins particuliers. La concrétisation de cette ambition repose sur l'implication et le professionnalisme de l'ensemble des personnels de l'académie.

3 priorités

• École primaire - collège

Sécuriser la qualité des parcours tout au long de la scolarité obligatoire des élèves

Conduire le plus grand nombre de jeunes à aborder avec succès les années collège repose sur la maîtrise des apprentissages fondamentaux dans le 1^{er} degré. Cet objectif induit une école inclusive qui encourage la persévérance scolaire, une "lutte" contre les disparités territoriales et les déterminismes sociaux encore trop présents dans l'académie.

• Lycée

Consolider la continuité des parcours dans les "années lycées"

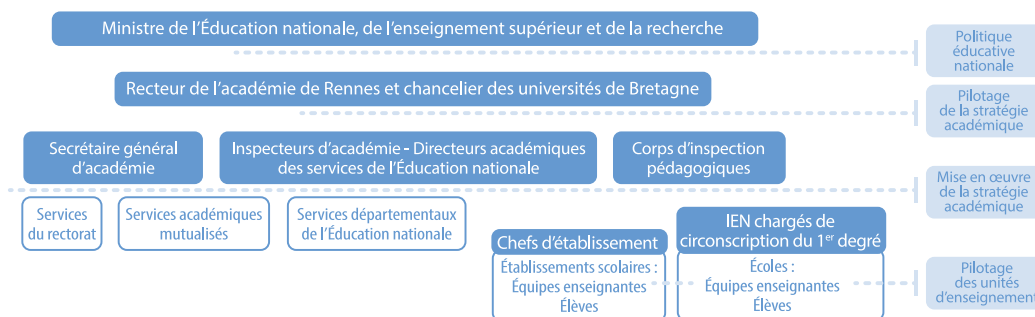
Cette consolidation s'effectue grâce à une évolution de la carte des formations adaptée aux besoins et aux territoires ainsi qu'à un accompagnement des élèves les plus fragiles pour faciliter des parcours de réussite scolaire.

• Lycée - enseignement supérieur

Conforter l'ambition scolaire pour l'enseignement supérieur en affirmant les cohérences de parcours bac-3/bac+3

Renforcer l'ambition scolaire passe par une adaptation de l'offre proposée aux bacheliers de la voie générale, professionnelle ou technologique ainsi que par un service d'orientation approprié.

L'organisation académique



photos rectorat.com académie de rennes

Le comité de direction de gauche à droite, de haut en bas :

Pierre Jaunin, secrétaire général, **Michel Quéré**, recteur de l'académie de Rennes, chancelier des universités de Bretagne, **Françoise Favreau**, IA-DASEN du Morbihan, **Jean-Yves Bessol**, IA-DASEN d'Ille-et-Vilaine, **Brigitte Kieffer**, IA-DASEN des Côtes d'Armor, **Claude Renucci**, directrice du cabinet du recteur, et **Caroline Lombardi-Pasquier**, IA-DASEN du Finistère.

La réforme des rythmes scolaires : une vraie synergie éducative

En direct
des écoles
**Construire
ses compétences**

07

Tous les acteurs de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires se mobilisent et se reconnaissent dans une même ambition : améliorer la réussite des élèves. Ils découvrent également un autre atout à cette réforme : la synergie éducative.

L'an passé, l'effervescence était à son comble parmi les équipes municipales pour mettre en place la réforme des rythmes scolaires. Les familles exprimaient légitimement des attentes fortes quant à la qualité des activités et aux taux d'encadrement appliqués. Les professeurs questionnaient cette nouvelle organisation et ses conséquences pédagogiques. Les maires se préoccupaient des moyens opérationnels et du recrutement des personnels. Les réunions ont été multiples, les débats passionnés et passionnants.

Après une année de fonctionnement et d'ajustements, la réforme permet aux adultes de travailler différemment avec toujours comme première priorité l'intérêt de l'élève. Pendant les temps péri-éducatifs, les ATSEM sont sollicitées différemment. Les professeurs ont peu à peu accepté de partager les locaux scolaires, de faire confiance à des nouveaux personnels. Voir un métier que l'on exerce parfois depuis de nombreuses années évoluer demande du temps. Un travail d'acceptation du partage de la journée et de la responsabilité éducative des enfants a été nécessaire.

Les animateurs ont expliqué leur travail et les professeurs ont admis progressivement ne pas avoir l'exclusivité de l'éducation des jeunes. Les maîtres ont repensé le déroulement de la journée de classe en construisant de nouveaux emplois du temps. Le mercredi matin, apprécié pour la disponibilité des élèves, devient parfois le pivot de l'architecture de la semaine. Les professeurs ont aussi appris à modifier leur organisation, voire à préparer leur classe sur un temps libéré en début d'après-midi.

L'école est aussi devenue le lieu de rencontre

*"
favoriser
l'émergence
d'une politique
partenariale
"*



d'un public nouveau qui va du grand frère animateur, aux grands-parents qui conduisent leur petit enfant, aux animateurs bénévoles ou au guide du pédibus. Autant d'acteurs qui gravitent autour et dans l'école, qui maintenant se croisent et se parlent. Les inspecteurs de l'Éducation nationale, lors de comités de pilotage ou de suivi, ont eux aussi expérimenté positivement cette réforme : leur connaissance territoriale s'est affinée.

Les services de l'État (Éducation nationale, Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, Caisse d'allocations familiales) ont appris à mutualiser les analyses pour accompagner les élus.

Quel que soit l'échelon observé, une politique partenariale est née ou s'est vue renforcée par cette réforme. Travailler ensemble, échanger, c'est apprendre à se connaître, à se respecter. La synergie éducative permet une reconnaissance partagée des missions complémentaires de chacun, avec, comme fil conducteur, l'intérêt de l'élève et sa réussite. C'est aussi une des richesses connexes de la réforme des rythmes scolaires.

>[contact] pascal.le-sommier@ac-rennes.fr

Temps d'activité périscolaire : un atelier "géo-poétique"

Laillé, commune de 4 300 habitants au sud de Rennes, compte trois structures scolaires et 620 élèves.

Forte d'un tissu associatif sportif et culturel très dynamique, la municipalité a mis en place une quinzaine d'activités péri-éducatives (pétanque, tennis, vie autour de l'arbre, lecture, radio et journal...) parmi lesquelles un atelier "géo-poétique" basé sur le dialogue et l'écoute, qui retient particulièrement l'attention. Cet atelier suscite l'adhésion des élèves qui se sont interrogés collectivement sur leur environnement proche pour le faire évoluer et parvenir à réhabiliter une petite place de la commune peu attrayante et désertée. Peindre les bancs, mettre en place des poubelles, construire un nichoir, fabriquer une table pliante : tel est le pari relevé et gagné par les enfants de Laillé qui sont passés de l'idée à la concrétisation grâce à leur esprit d'équipe.

De par l'implication de l'animatrice et la volonté de responsabiliser les jeunes dans un projet exaltant et citoyen, cette activité périscolaire a favorisé l'appropriation du territoire communal par ses jeunes habitants.

>[contact] pascal.le-sommier@ac-rennes.fr

Enseigner la **compréhension implicite de textes**

08

TACIT est un logiciel d'évaluation et de remédiation aux difficultés de compréhension en lecture liées à l'implicite du texte. Ce logiciel accessible en ligne, sur Internet, s'adresse à l'ensemble des élèves scolarisés en école élémentaire (à partir du CE1) et en collège, voire en lycée.



Le projet Pacem

En 2013-2014, le Projet pour l'Acquisition de Compétences par les élèves en Mathématiques (Pacem) a réuni 12 circonscriptions à dominante rurale de l'académie, soit environ 290 classes et 4 350 élèves de CM1.

En Bretagne, le choix des écoles rurales, avec une majorité de classes à plusieurs niveaux invite à travailler dans la durée, et notamment sur l'ensemble du parcours cycle 3 - collège. Le projet sera reconduit en 2014-2015. Inspiré de l'expérimentation menée par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) en éducation prioritaire en 2010-2012, ce projet a concerné le champ "grandeurs et mesures", en sept étapes : évaluation initiale, analyse des résultats avec l'appui des conseillers pédagogiques, formation de formateurs, animations pédagogiques, parfois en inter degrés, séances d'apprentissage en classe, participation à un parcours hybride académique sur la plateforme M@gistère, post-test mis en ligne.

>[contact] michel.cillard@ac-rennes.fr

Joséphine : une résidence de création à l'Erea de Redon* (35)

L'Onisep Bretagne lance "Les métiers en images", un projet pédagogique réalisé avec des classes de SEGPA et d'ULIS. Le principe ? Faire réaliser par des classes des reportages photos sur des métiers. A l'origine du projet : un groupe de travail mis en place par le CIO de Landerneau. Il associe l'Onisep, le CIO et des professeurs de l'enseignement adapté ou spécialisé. Les participants partagent un constat : il manque une information sur les métiers, adaptée

TACIT facilite l'acquisition des compétences langagières primordiales dans la compréhension de texte, en particulier l'implicite des textes qui constitue un aspect essentiel du "socle commun de connaissances et de compétences". Le site n'est accessible qu'aux enseignants qui donnent ensuite aux élèves accès à des exercices en ligne. Le module d'évaluation permet de connaître le niveau de compréhension des élèves et de suivre leur progression au cours de l'année. Une fois la première évaluation menée, les enseignants peuvent construire des séances d'entraînement dans le cadre d'une pédagogie différenciée.

En s'appuyant sur l'échelle de difficulté intégrée dans TACIT, l'enseignant choisit le niveau des exercices composant les séances. TACIT permet de construire des séances en classe entière ou en groupe de niveau et selon deux modes d'entraînement : autonomie ou tutoré par l'enseignant. Les séances en autonomie amènent l'élève à résoudre des exercices à son rythme. L'entraînement tutoré est piloté par l'enseignant qui gère l'enchaînement des exercices. Après chacun d'eux, il peut engager une discussion avec ou entre les élèves afin de leur faire expliciter

aux jeunes ayant des difficultés de lecture. La réflexion s'oriente vers des descriptifs simplifiés, avec, pour chaque geste professionnel, une photo. Les classes travailleront sur la prise de vue, la sélection des images et l'écriture des légendes. L'Onisep assurera la coordination du projet, la mise en forme des descriptifs et leur diffusion sur www.nadoz.org. A cette rentrée, le projet doit être élargi aux classes volontaires de l'académie de Rennes.

Redon.>[contact] gaelle.berthault@ac-rennes.fr

(1) Projet soutenu par l'académie de Rennes, la région Bretagne, la DRAC et coordonné par Le Canal, théâtre intercommunal du Pays de Redon.

leurs stratégies de résolution et d'enseigner la compréhension.

Des options paramétrables permettent d'enrichir les exercices et un mode d'affichage est adapté au vidéoprojecteur ou au tableau blanc interactif. TACIT offre une grande souplesse d'usage et constitue un outil dédié à la pédagogie différenciée. Développé au sein de l'Université Rennes 2, il est accessible sous forme d'abonnement au tarif de 36 euros par classe et par an. Ces ressources permettent le remboursement des avances dont le projet a bénéficié et le développement de projets connexes comme TACIT vocabulaire, disponible à cette rentrée 2014.

Témoignages d'utilisateurs au collège Le Bocage à Dinard

"Seuls ou à deux devant leur ordinateur, les élèves aiment utiliser TACIT, chacun cherche à atteindre le niveau suivant ! Les progrès sont rapides et durables, en particulier pour les élèves les plus en difficulté. La capacité, évaluée sous une autre forme, est acquise pour la majorité."

Delphine Guillou-Quéré, professeur au collège

"C'est bien parce que le logiciel s'adapte à nos difficultés, on peut s'améliorer peu à peu. On peut savoir si on a progressé grâce aux évaluations."

Jacques, 6^{ème} E

"Je trouve qu'on a plus de choix, on peut cocher. Comme on enchaîne les questions, on ne se déconcentre pas. Ce sont des sujets différents d'une question à l'autre, ça change un peu, c'est bien."

Jules, 6^{ème} A

>[contact] contact-tacit@univ-rennes2.fr

>[ensavoirplus] <https://tacit.univ-rennes2.fr>



Scolarisation des moins de 3 ans : un projet pédagogique adapté

En direct
des écoles
**S'engager
et apprendre**

09

L'académie de Rennes affiche un taux de scolarisation des enfants de moins de 3 ans (écoles publiques et privées) 3 fois supérieur à la moyenne nationale et 2 fois supérieur au périmètre de l'éducation prioritaire.

À la rentrée 2013, il était de 31 %, et de plus de 40 % en éducation prioritaire.

Pour cette nouvelle rentrée, ce taux devrait rester stable.

Lorsqu'elle se déroule dans des conditions adaptées à leurs besoins, la scolarisation des enfants de moins de 3 ans est un moyen efficace de favoriser la réussite scolaire pour les enfants dont les familles sont, notamment pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques, éloignées de la culture scolaire. Cette scolarisation précoce constitue la première étape du parcours scolaire et nécessite un projet pédagogique et éducatif. À l'école maternelle Beau Soleil à Questembert, dans le cadre de la refondation de l'école, une des 6 classes a été dédiée à la scolarisation des enfants de moins de 3 ans. Le projet porte sur plusieurs axes. L'organisation de la classe a été repensée afin de libérer un maximum d'espace pour faciliter la circulation et la déambulation des tout-petits. Le rythme spécifique de ces enfants a été pris en compte et la rentrée peut être

"
**favoriser
la réussite
scolaire
des enfants**
"

échelonnée tout au long de l'année. Par ailleurs, les horaires de classe peuvent être aménagés, tout comme l'organisation de la semaine en fonction de l'enfant et de sa famille.

"À la maternelle Beau Soleil, on peut venir à l'école 2 matins au début, puis, progressivement, augmenter le temps selon le degré d'adaptation de l'enfant et le souhait de sa famille," nous explique Corinne Chaumien, directrice de l'école. Enfin, la mise en place d'un accueil individualisé avec les familles permet d'établir une relation de confiance. Quatre temps sont organisés : l'inscription à l'école pour construire le projet d'accueil de l'enfant, une réunion avec les parents durant le mois de juin précédant la rentrée scolaire, un temps d'accueil de l'enfant et de sa famille dans la classe avec l'enseignante et, pour les premiers jours d'école, la possibilité aux parents de rester un moment en classe afin d'assurer une séparation plus sereine.

>[contact] corinne.chaumien@ac-rennes.fr

Prévenir et remédier à la difficulté scolaire : "Plus de maîtres que de classes"

49 écoles étaient concernées en 2013 dans l'académie par le nouveau dispositif "plus de maîtres que de classes". Pour cette rentrée 2014, la priorité est donnée aux zones d'éducation prioritaire. C'est le cas du REP+ du collège Les Hautes-Ourmes avec les écoles maternelles et élémentaires Volga et Guillevic ainsi que la maternelle Wallon.

Grâce à l'affectation d'un maître supplémentaire (dans une école ou un nombre limité d'écoles), "ce dispositif permet de créer une coordination et une cohérence dans le parcours de chaque élève, d'impliquer l'élève dans son parcours pour qu'il verbalise ses apprentissages : ce que je vais apprendre, ce que je vais avoir à faire, ce que je comprends, ce que j'ai réussi, ce que j'ai appris," explique Michèle Caine, IA-DAASEN d'Ille-et-Vilaine.

Dans le réseau de Saint-Malo, les membres du LÉA (Lieu d'éducation Associé à l'IFE - Institut Français de l'Éducation) étudient une des perspectives énoncées lors des assises de l'éducation prioritaire de 2013 sur le travail des maîtres surnuméraires : "la réussite des élèves en REP passe par l'articulation des trois dimensions essentielles : difficultés d'apprentissage, gestes professionnels des enseignants, pilotage du travail collectif." L'hypothèse porte sur la nécessité de re-collectiviser les apprentissages à l'intérieur de la classe, avec comme levier le temps d'engagement de l'élève dans les activités scolaires. L'ambition est de contribuer à un projet de reconstruction d'une forme scolaire aujourd'hui questionnée dans sa forme traditionnelle.

À travers ces études, c'est l'ensemble des dispositifs départementaux "plus de maîtres que de classes" qui entrent en réflexion sur les pratiques pédagogiques.

>[contact] guylene.louvel@ac-rennes.fr



Co-éducation : renforcer les liens parents-École

10

Acteurs du système éducatif, le rôle des parents à l'École est reconnu par la loi et leurs droits garantis par des dispositions réglementaires. Parents et École ont pour objectif commun de réussir l'éducation des jeunes.

École Andrée Chédid à Rennes : un espace parents pour une école accueillante

À l'interface de l'école et du quartier, coordonné par l'animatrice Familles-Éducation du programme de réussite éducative de la Ville de Rennes, cet espace fonctionnel et convivial, ouvert en septembre 2013, permet aux parents de se retrouver pour échanger sur leur relation à l'École et leur compréhension du monde scolaire ainsi que les questions de parentalité. Ainsi, un café des parents s'y tient deux fois par semaine. Les enseignants peuvent y recevoir des parents (individuellement ou par petits groupes) dans un contexte convivial et bienveillant, afin de susciter un dialogue partagé sur des questions qui les préoccupent (laïcité ou histoire des arts à l'école...). L'espace accueille aussi les cours de français hebdomadaires du CLPS (Contribuer à La Promotion Sociale) à destination des parents non-francophones.

Cet espace a la particularité d'être ouvert aux parents des autres écoles du quartier (écoles Jean Moulin et Guyenne) : il sert, par exemple, de support à la construction partagée entre parents et enseignants d'un abécédaire des mots de l'école.

Enfin, un collectif de parents s'y réunit tous les mois (sous l'impulsion d'un partenariat entre le programme de réussite éducative et le centre social de Villejean) pour construire des projets communs : expositions, conférences, sorties ou temps d'activités partagées.

>[contact] catherine.le-saint@ac-rennes.fr

Même si le cadre légal évoque le terme de co-éducation, les pratiques sur le terrain sont très variées suivant les contextes (urbain, rural, insulaire) et le niveau (les contacts avec les parents sont plus fréquents dans le premier que dans le second degré). Les études et la recherche convergent pour dire que des liens riches, resserrés et durables avec les parents contribuent à la meilleure réussite de leurs enfants.

L'exemple du Finistère

Pour renforcer la coopération entre parents et École dans le département, les acteurs éducatifs se sont engagés à favoriser les conditions nécessaires à la co-éducation, avec une attention particulière en direction des familles les plus éloignées du système éducatif.

La DSDEN 29 a ainsi entamé un dialogue avec les collectivités (conseil général et municipalités) pour installer dans les programmes de construction ou de rénovation des établissements scolaires des lieux d'échanges parents-professeurs qui viennent compléter les canaux d'information tels que les espaces numériques de travail ou les éditions papier : par exemple, le RRS (Réseau Réussite Scolaire) de Quimper édite une fois tous les deux mois un bulletin d'actualités à destination de l'ensemble des usagers sur l'activité du réseau. Afin d'accompagner l'engagement des parents, les chefs d'établissement, les IEN et les directeurs d'école sont invités à :

- former les parents élus au jargon (PPRE, DHG, APC...) de l'Éducation nationale afin qu'ils puissent assumer pleinement leur rôle dans les instances (conseils d'écoles ou d'administration) ;
- inciter à la création de groupes de pairs pour



"
développer
la pluralité
des pratiques
terrain
"

générer des groupes de paroles soit en partenariat avec les associations locales soit dans le cadre de la "mallette des parents" ;

- à encourager les établissements à associer les parents d'élèves aux étapes d'élaboration des projets d'écoles ou d'établissements.

La réflexion sur la réussite éducative au sein de l'école Jean De La Fontaine à Brest est emblématique. En effet, le chantier "En associant leurs parents, tous les enfants peuvent réussir" porté par la municipalité est venu nourrir le projet partenarial "comment croiser les regards ?". Ce dernier vise à proposer des temps de rencontres et d'échanges qui seront construits avec les parents en relation avec l'école primaire, l'association des parents d'élèves, le collège de secteur et le centre social du territoire.

>[contact] ce.ia29@ac-rennes.fr

Les droits des parents d'élèves sont reconnus à travers :

- un droit d'information sur le suivi de la scolarité et du comportement scolaire de leurs enfants ;
- un droit de réunion dans le cadre de réunions collectives ou de rencontres individuelles ;
- un droit de participation par leurs représentants dans les instances des établissements.



Cycle 3 et liaison école-collège : un nouveau **cycle inter degrés**

En direct
des écoles
**Ouvrir
son horizon**

11

Présentation de la mise en place du nouveau cycle 3 et du renforcement de la liaison école-collège, et illustration avec trois exemples académiques dans les collèges La Gautrais à Plouasne (22), Jean Jaurès à Huelgoat (29) et dans le réseau "Écoles du socle" de Malestroit (56).

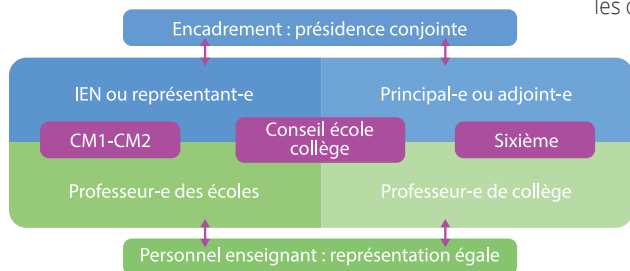
Le Conseil supérieur de l'éducation réuni le 10 juillet 2013 a adopté le décret définissant une nouvelle organisation des cycles pour la scolarité allant de l'école primaire au collège. Il s'agissait de décliner réglementairement une des dispositions de la loi d'orientation adoptée le 24 juin 2013 par le Parlement avec la mise en place progressive de quatre cycles : cycle 1 englobant l'ensemble de l'école maternelle, cycle 2 allant du CP au CE2, cycle 3 pour CM1, CM2, 6^{ème} et cycle 4 couvrant la 5^{ème}, la 4^{ème} et la 3^{ème}.

"
**renforcer
la liaison
entre le premier
et le second
degré**
"

Le nouveau cycle 3 appelle à un renforcement de la liaison entre le premier et le second degré. Une nouvelle instance, le conseil école-collège, prend tout son sens dans l'opérationnalisation et le pilotage de cette liaison avec un objectif principal : la sécurisation des parcours d'écoliers devenant des collégiens. Renforcer la continuité pédagogique entre le premier et le second degré, en particulier au profit des élèves les plus fragiles, est une priorité dans notre académie qui a défini un projet articulé autour du parcours des élèves. Le conseil école-collège vient compléter

les conseils de cycle (premier degré) et les conseils pédagogiques (second degré).

D'une nature similaire, ce conseil doit s'ancrer dans une dimension résolument pédagogique : s'il est présidé par des corps d'encadrement, les professeurs en sont les acteurs.



Échange entre élèves dans une classe de 6^{ème} au collège La Gautrais à Plouasne

Les objets de travail devraient donc se centrer sur les pratiques pédagogiques et déboucher sur des mises en œuvre concrètes. Le conseil se réunit au moins deux fois par an ; le premier établit son programme d'actions pour l'année scolaire et le dernier effectue un bilan de ses réalisations.

>[contact] johann.gerard@ac-rennes.fr

3 exemples académiques

Rendre effective la continuité des apprentissages

Depuis plusieurs années, de nombreux projets entre les classes de cycle 3 et le collège de Plouasne sont initiés. Pour la deuxième année, les échanges portent sur la narration de recherche en mathématiques. Des expérimentations en classe alternent avec des temps de retour réflexif sur la pratique de classe : analyse d'écrits d'élèves, analyse d'une séquence filmée en classe de 6^{ème}.

Les discussions entre professeurs portent sur les compétences du socle, les aides, les remédiations et l'évaluation.

>[contact] cpc.dinansud@ac-rennes.fr

Continuum école-collège et circonscription

Dans un contexte d'isolement rural, un travail à deux niveaux a été conduit. Au collège de Huelgoat, un parcours d'éducation artistique et culturelle avec le cinéma local a été mis en place, ainsi qu'une réflexion sur l'apprentissage des langues avec une universitaire. Une expérimentation d'échanges numériques en anglais se poursuivra en lettres à la rentrée. Un second travail portant sur des évaluations CM2 communes en mathématiques et en français, ainsi qu'un document de suivi pour les conseils de cycle/socle, a été engagé sur la circonscription.

>[contact] nathalie.kergourlay@ac-rennes.fr

Vocabulaire de l'école au collège

Le constat partagé par les professeurs des premier et second degrés du réseau "Écoles du socle" de Malestroit sur la pauvreté du vocabulaire utilisé par les élèves les a conduits à expérimenter des séquences d'apprentissage du vocabulaire permettant des liens fonctionnels avec l'étude de la langue et la rédaction.

Le conseil école-collège en a dressé le bilan et proposé la construction d'un corpus complet à la rentrée 2014, avec pour objectif l'amélioration des compétences des élèves en langage oral et en production d'écrit.

>[contact] ce.0561637a@ac-rennes.fr



Présentation de l'ESPE de Bretagne

espe École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Bretagne

Cette première année d'existence des ESPE a été celle de leur construction, par la rédaction de leurs statuts et l'installation progressive de leurs instances et de leurs gouvernances. En Bretagne, conformément au dossier d'accréditation, ce processus s'est déroulé avec le souci constant d'une démarche partenariale, impliquant à tous les niveaux les quatre universités et les acteurs de l'Éducation nationale. Pour autant, l'identité de cette école naissante reste à consolider. Ciment indispensable à sa performance, elle se fondera sur une unité académique et sur la cohérence de la formation, tant dans ses contenus que dans la qualité du suivi pédagogique. La fédération des nombreux acteurs, aux compétences et aux cultures différentes, autour d'un projet commun reste un objectif à consolider. Il y va d'une réelle lisibilité pour les étudiants, mais également pour tous les enseignants et personnels d'éducation en poste, pour lesquels l'ESPE a l'ambition de devenir une ressource au service de leur travail pour la réussite de tous les élèves. L'année à venir sera celle de la mise en place d'une nouvelle formation initiale des enseignants, en alternance. Elle devra pleinement associer les écoles et les établissements accueillant des stagiaires, avec l'enjeu de les faire exister en tant que lieu de formation à part entière. L'objectif d'une formation fondée sur une alternance intégrative est ambitieux. Il nécessitera un travail dans la durée avec les corps d'inspection et les chefs d'établissement, pour faire vivre le tutorat mixte et assurer la cohésion des équipes pédagogiques, en intégrant les maîtres formateurs et les professeurs formateurs académiques. Enfin, au-delà de la formation initiale, une réflexion devra s'engager sur la question de la formation continue, en intégrant la question de la recherche et du numérique. La recherche en éducation et le numérique constituent deux piliers au cœur du projet de l'ESPE de Bretagne, deux leviers pour le développement professionnel de tous les enseignants et l'innovation pédagogique.

Pascal Brasselet
Directeur de l'ESPE de Bretagne

photo: ESPE Bretagne

1 composante universitaire
au sein de la communauté
d'universités et d'établissements



4 universités partenaires



6 sites
de formation répartis en 3 pôles
(Est, Ouest, Sud)

4 mentions du master MEEF 25 parcours

1^{er} degré - 2 parcours professorat des écoles (monolingue et bilingue)

2nd degré - 20 parcours disciplinaires 2nd degré

Encadrement éducatif - 1 parcours conseiller principal d'éducation

À partir de la rentrée 2014

Pratiques et ingénierie de la formation 2 parcours :

- Handicap, difficulté et grande difficulté scolaire (HG2DS)

- rapport aux savoirs et pratiques langagières (RSPL)

1685 étudiants
en master 1 MEEF en 2013-2014

750
en mention
1^{er} degré
739 en monolingue
et 11 en bilingue

886
en mention
2nd degré
parcours
disciplinaire

49
en mention
encadrement éducatif
parcours conseiller
principal d'éducation

259
personnels

38 enseignants-chercheurs

62 formateurs à temps plein

55 formateurs à temps partagé

104 personnels administratifs,
ingénieurs et techniciens
(Services d'appui
et de soutien de l'ESPE)



Les professeurs formateurs académiques

Bloc-notes
Dossier

13

Ils ont été créés pour accompagner la mise en place des ESPE et permettre une professionnalisation réelle de la formation des futurs professeurs. Ce nouveau statut s'inspire très fortement du modèle retenu pour le premier degré avec les professeurs des écoles maîtres formateurs.

Une nouvelle mission

Les professeurs formateurs académiques (PFA) ont pour mission de contribuer, d'une part, à la formation initiale dans le cadre de l'ESPE de Bretagne, d'autre part, à la formation continue dans le cadre du plan académique de formation.

En matière de formation initiale, les PFA interviennent prioritairement dans les ESPE, au sein d'équipes pluri-catégorielles, au sein des masters MEEF, voire dans les enseignements du tronc commun des masters MEEF premier degré pour la liaison interdégrés.

Les PFA accompagnent les stagiaires en M2 dans leur travail de recherche, dans le cadre du mémoire de master, et pourront participer aux dispositifs de recherche-action initiés dans les ESPE.

En matière de formation continue, une part de leur activité est consacrée à la construction d'actions de formation continue des enseignants. Ils interviennent dans les modules de formation continue



"permettre une professionnalisation de la formation des professeurs"

et dans le développement de la e-formation (M@gistère). Au-delà de leur intervention directe en matière de formation, les PFA sont chargés d'animer le réseau des tuteurs des fonctionnaires stagiaires et des tuteurs d'étudiants M1 et M2 en stage.

Une pratique professionnelle reconnue pour devenir PFA

Le PFA doit faire état de qualités professionnelles reconnues dans l'exercice du métier dans la classe et dans l'établissement.

Des connaissances disciplinaires solides associées à des bases didactiques actualisées sont indispensables. La capacité à comprendre les enjeux actuels de la formation des maîtres et les grandes questions qui traversent le système éducatif est nécessaire. Le souci de faire progresser en classe chaque élève et la volonté de promouvoir un enseignement valorisant le parcours de chacun constituent le socle de compétences attendues d'un PFA. Enfin, le PFA doit avoir acquis une expérience dans la formation de personnels et l'accompagnement réflexif d'étudiants et de professionnels en situation de formation.

Les obligations de service des PFA

Le PFA bénéficie d'un allègement de service d'enseignement hebdomadaire variant de 3 à 6 heures modulables selon les besoins de l'académie de Rennes en étroite concertation avec l'ESPE de Bretagne. Une indemnité de fonction d'un montant équivalent de 834 € pour une décharge de 6H et modulable au prorata de la décharge est mise en place. Ces nouveaux postes de formateurs rencontrent un grand succès, car la création des PFA du second degré était très attendue par les professionnels de la formation des futurs professeurs.

La valeur ajoutée de l'ESPE

Points de vue

"La dimension intégrative de la nouvelle formation permet la mise en synergie de la réflexion universitaire et de la pratique de terrain. L'ESPE et l'école deviennent les lieux d'apprentissage du métier d'enseignant. Sur son périmètre, le premier degré conforte son maillage équilibré de maîtres formateurs afin d'ancrer les PE stagiaires dans cette dimension professionnelle.

L'ESPE sait pouvoir compter sur nos enseignants experts qui ont toute leur place au sein des équipes de formateurs."

Claude Rousseau,
IENA 35



"L'ESPE va permettre la mise en place d'une réelle formation professionnelle par alternance des futurs enseignants. Il est important qu'en parallèle du concours de recrutement, le diplôme universitaire valide l'acquisition de compétences pédagogiques et éducatives. J'espère que les enseignants ainsi formés auront intégré une pédagogie dépassant le cadre de leurs classes et de leur discipline dans l'intérêt des élèves et des établissements, afin qu'ils puissent mieux accompagner l'élève dans son parcours global."

Philippe Beuchot,
proviseur du lycée Beaumont à Redon



>[contact] directeur@espe-bretagne.fr

14

Les étudiants en 2^{ème} année de master MEEF lauréats des concours de recrutement des personnels d'enseignement et d'éducation effectuent un stage en responsabilité au cours de leur année dans un établissement scolaire. À ce titre, ils sont accompagnés d'un tuteur de terrain, personnel de l'Éducation nationale, professionnel reconnu pour ses compétences didactiques, pédagogiques et éducatives. Au tuteur de terrain s'adjoit un tuteur universitaire afin de former un binôme tutorial.

Garant de l'alternance intégrative, le tutorat mixte constitue la clé de voûte de la formation professionnelle des personnels d'enseignement et d'éducation. Les regards croisés et analyses complémentaires portés sur la pratique de l'étudiant stagiaire trouvent leur ancrage dans un référent commun : le référentiel des compétences professionnelles des métiers de l'enseignement et de l'éducation. Ainsi, le binôme tutorial contribue au développement des compétences de l'étudiant stagiaire, visant une professionnalité aboutie, notamment dans le traitement de la difficulté scolaire. C'est dans le cadre de cette mission d'accompagnement et de conseil que se définissent les fonctions de chacun des membres de ce binôme. Le tuteur de terrain accueille le stagiaire afin de favoriser son intégration dans la communauté éducative de son école ou de son établissement d'exercice. Il lui permet également de bénéficier de



son expertise professionnelle par un accompagnement de proximité. Il participe à son évaluation. Pour sa part, le tuteur universitaire rencontre régulièrement l'étudiant stagiaire dans

*" tous
capables
de progresser
et d'apprendre "*

le cadre de la formation dispensée à L'ESPE. Il l'accompagne dans la réflexion relative à l'écriture de son mémoire et participe également à son évaluation. Les interactions entre théorie et pratique se matérialisent par une relation triangulaire forte entre les tuteurs et le professeur stagiaire.

Une telle mission commune des tuteurs, rendue possible par leurs rôles complémentaires, se fonde, bien entendu, sur des rencontres et des échanges réguliers. La construction et l'utilisation d'outils communs enrichissent une culture commune soucieuse, à tout moment, de se référer à la pleine réussite de tous les élèves ; "tous capables de progresser et d'apprendre" selon les termes même de la loi pour la refondation de l'École. Au final, la collaboration et la coopération au sein du binôme tutorial sont au fondement même de la transmission culturelle et de l'apprendre que le personnel d'enseignement et d'éducation stagiaire doit concevoir et piloter au sein de l'école ou de l'établissement.

Points de vue

La valeur ajoutée de l'ESPE

"Pour les corps d'inspection, l'intérêt de l'ESPE réside dans sa dimension intégrative : ce nouvel espace, associant l'ensemble des acteurs intervenant dans la formation des personnels d'enseignement et d'éducation offre une opportunité de construire une culture professionnelle partagée. Pour les étudiants, la valeur ajoutée aboutira à une formation plus solide, favorisant la réussite de tous les élèves, fondée sur un accompagnement coopératif privilégiant l'analyse des pratiques professionnelles."

Catherine Batsch,

IA-IPR d'anglais

Yves Peuziat,

IA-IPR de sciences
de la vie et de la Terre



"Nous attendons de l'ESPE qu'elle soit un espace de formation pour tous les professeurs. Pour valoriser l'orientation en lycée professionnel, assurer la réussite des élèves des voies générale et technologique réorientés, accompagner les élèves vers la qualification et, pour certains, vers la poursuite d'études, nous avons besoin que les professeurs s'enrichissent de leurs expériences, acquièrent une culture commune fondée sur l'approche par compétences et sur l'analyse réflexive de leur pratique."

Florence Laville - Bidadanure,

IENET



Formations au et par le numérique

Bloc-notes
Dossier

espe

École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Bretagne

L'ambition de l'ESPE de Bretagne est de contribuer à l'entrée de l'École dans l'ère du numérique en préparant les futurs enseignants et en participant au développement de pédagogies numériques, de la maternelle à l'université.

15

L'École n'est plus le premier lieu de socialisation des TIC, les usages du numérique ont aujourd'hui pénétré fortement toute la société. Pour s'adapter à cette évolution, la formation au numérique doit tenir compte des usages des élèves à l'école et hors de l'école. En effet, le numérique modifie en profondeur le métier de l'enseignant qui n'est plus ni le seul détenteur, ni le médiateur unique des savoirs. La formation au numérique est inscrite dans la maquette des masters MEEF au sein d'unités d'enseignement spécifiques qui se réfèrent aux compétences du C2i2e et se construisent en lien avec les autres contenus de formation. En 1^{ère} année de master, l'UE "cultures numériques" fait partie du tronc commun et est mutualisée entre les deux mentions 1^{er} et 2nd degré. Elle s'intéresse à la socialisation des usages

"
entrée
de l'École
dans l'ère du
numérique
"

du numérique. Les étudiants élaborent un dossier de type e-portfolio pour acquérir les compétences de travail collaboratif et questionner les usages en articulant collecte de données, élaboration d'activités dans le champ "numérique et éducation" et analyse réflexive sur ces activités. En 2nde année de master, l'UE "pédagogie numérique" est ancrée dans la discipline. Elle a comme objet la conception, la mise en œuvre et l'analyse d'une situation en stage articulées avec les enseignements du bloc didactique, le mémoire et l'analyse de pratiques dans le cadre de l'exercice professionnel. Pour la formation par le numérique, les partenaires (UEBC@mpus, universités, rectorat, laboratoires de recherche) ont l'ambition de développer un projet numérique global, dont le champ d'action couvrira la formation à distance, la production et la diffusion de ressources, la veille informationnelle, le développement de l'e-portfolio, l'appui de la recherche et l'innovation.

Première promotion de stagiaires

Parmi les quelques 1000 étudiants inscrits à cette rentrée 2014-2015 à l'ESPE de Bretagne en 2nde année du master "Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation" (mentions MEEF 1^{er} degré, 2nd degré et encadrement éducatif), certains ont été admis à la session 2014 des différents concours de recrutement des métiers de l'enseignement et de l'éducation.

Pour ces étudiants nouveaux lauréats, cette 2nde année de master inclut un stage en alternance dans une école ou un établissement scolaire où, avec le statut de fonctionnaire stagiaire, ils exercent une responsabilité professionnelle pleine et entière à mi-temps. Ainsi, les 230 professeurs des écoles et 300 professeurs des lycées et collèges affectés dans l'académie de Rennes constituent la première promotion d'étudiants-stagiaires amenée à bénéficier d'une formation renouvelée dans le cadre d'une alternance de formation intégrant enseignements, recherche et exercice professionnel.

Témoignage

Comment passer d'un modèle à un autre ?

"Après l'intégration, puis la masterisation, qui avaient laissé un sentiment de malaise dans la communauté universitaire, j'ai vécu la création de l'ESPE comme une opportunité pour reconstruire à la fois une véritable "formation des maîtres", universitaire et professionnelle mais aussi une œuvre collective entre les universités membres du PRES UEB et le rectorat. En gardant ce cap, tout au long du projet puis encore aujourd'hui où il est arrivé à maturité, je suis conforté dans l'idée que c'était la bonne option !"

Pascal Olivard, Président de l'UEB
(Université Européenne de Bretagne)
et Président de l'UBO
(Université de Bretagne Occidentale)



Expérimentation : une seconde langue vivante dès la 5^{ème}

L'académie propose à cette rentrée une expérimentation qui a permis aux collèges volontaires de construire un projet d'établissement autour des langues vivantes étrangères (PELVE). Un projet ambitieux mis en place par 35 collèges dont celui de Douarnenez (29).



Le 28 mai 2014 : interprétation du conte "les musiciens de Brême" par les élèves de 5^{ème} de la section allemand du collège Jean-Marie Le Bris à Douarnenez pour leurs camarades de 6^{ème}.

photo: collège Jean-Marie Le Bris

Le projet d'établissement autour des langues vivantes étrangères (PELVE) vise à permettre aux collégiens de développer sur l'ensemble du parcours de la scolarité obligatoire les compétences indispensables en LVE, notamment en leur offrant davantage d'exposition à l'usage des langues vivantes étrangères dans le cadre d'enseignements des autres disciplines. 35 collèges expérimentent le PELVE à cette rentrée dont le collège Jean Marie Le Bris à Douarnenez.

Pendant plusieurs mois l'année dernière, les élèves de 6^{ème} de ce collège ont fait connaissance avec les langues allemande et espagnole dans le cadre de cette expérimentation qui débute en septembre. Un projet ambitieux a été construit qui permet de s'imprégner à la fois d'histoire, de civilisation, de cultures communes

"
développer
les compétences
indispensables
en LVE
"

européennes, de découverte de territoires et d'une pratique souple de langue de communication : un itinéraire de découvertes pour tous les élèves de 5^{ème}.

Pour enrichir cette expérimentation, deux matières (sciences de la vie et de la terre ainsi que sciences physiques) seront enseignées respectivement en espagnol et en anglais. Les élèves de 5^{ème} découvriront par ailleurs la réalité de chacun des pays grâce à la présence de trois assistants de langues. Ce projet englobe également une classe délocalisée au collège d'Audierne pour enrichir la politique de réseau, favoriser l'individualisation et proposer la même offre aux élèves du bassin. Cette expérimentation pourrait aboutir à un projet de label des langues pour la cité scolaire.

>[contacts] patricia.belle@ac-rennes.fr

L'accompagnement personnalisé en 6^{ème} : une clé pour réussir !

L'académie s'est engagée depuis la rentrée 2013-2014 dans une réflexion approfondie sur l'accompagnement personnalisé (AP) en classe de 6^{ème} ; un document à destination des équipes pédagogiques est en préparation.

L'accompagnement personnalisé en classe de 6^{ème} (BO n°31 du 1^{er} septembre 2011) est un moyen de lutter contre des difficultés déjà présentes à l'école primaire et dont la résolution est indispensable à la réussite au collège.

Temps d'enseignement singulier, il s'ancre dans les programmes du collège pour mieux aider les élèves fragiles à maîtriser les compétences attendues au palier 2 du socle commun et peut être assuré par des professeurs du collège ou des écoles, en collaboration ou complémentarité.

Au collège, l'élève doit progressivement acquérir autonomie et méthodes de travail ; l'AP hiérarchise les objectifs à atteindre pour chacun à partir d'un diagnostic absolument indispensable préalablement passé auprès de tous :

- 1/ remise à niveau en cas de difficultés en français et en mathématiques (palier 2)
 - 2/ soutien dans les apprentissages de la classe de 6^{ème}
 - 3/ approfondissement (renforcement de la culture générale, développement d'excellences particulières).
- Le but de l'AP n'est donc pas de faire réussir ponctuellement les élèves dans une discipline mais, dans l'esprit du socle commun, de les faire progresser dans la maîtrise de compétences qu'ils pourront ensuite réinvestir. La simple répétition de ce qui a déjà été fait en cours ne saurait donc



suffire ; les élèves doivent se voir proposer des situations d'apprentissage dans lesquelles ils pourront manifester leur niveau de compétences. De plus, l'occasion devra leur être donnée d'exercer les compétences travaillées en AP dans le cadre ordinaire de la classe.

>[contact] armelle-fellahi@ac-rennes.fr

Focus sur de nouvelles pratiques pédagogiques dans l'académie

En direct
des établissements
**Construire
ses compétences**

17

Aborder différemment les pratiques d'enseignement et les faire évoluer, c'est l'objectif visé par plusieurs établissements de l'académie, qui mettent en place de nouveaux fonctionnements pédagogiques. Illustration à travers deux exemples au collège Germaine Tillion à La Mézière (35) et à la cité scolaire Beaumont à Redon (35).

Le collège Germaine Tillion à La Mézière :

une organisation apprenante

Une organisation apprenante est une organisation qui apprend de son expérience et tire les bénéfices des compétences qu'elle acquiert. Dans le système éducatif, elle prend la forme d'un collectif de professeurs et de personnels de direction qui se met en posture de développement professionnel à travers la recherche, l'expérimentation, la formation et l'auto-formation.

Au collège Germaine Tillion, des enseignants volontaires constituent des groupes recherche-action qui choisissent, pour une année, un thème de réflexion et élaborent une problématique, une interrogation, à laquelle le travail mené tentera de proposer des réponses. Ce travail qui a pour but de faire progresser les pratiques professionnelles et la réussite des élèves est facilité par des

observations mutuelles des professeurs dans les différentes classes.

Ainsi, après plusieurs recherches sur les questions de la différenciation, de la mise en œuvre du socle (situations complexes, travaux de groupes, accompagnement personnalisé...), une réflexion sur l'évaluation des élèves a été engagée, après le constat que le système traditionnel de notation ne permettait pas d'évaluer la construction des compétences. Les élèves de 3 classes de 6^{ème} (dont une classe "dys") ont été évalués, sans notes, au moyen d'un système de ceintures, comme au judo, correspondant à 4 niveaux d'acquisition. Trois équipes de professeurs volontaires se sont constituées, et pour chaque discipline, des listes de sous-compétences, de domaines extraits du socle commun ou des programmes disciplinaires ont été établies. Les différents travaux des élèves ont été évalués à partir de critères se rapportant aux différents



domaines disciplinaires ou transversaux. Pour chacun des critères, les professeurs ont harmonisé les couleurs de ceinture et opté pour quatre niveaux d'indicateurs ; jaune et vert (non-acquis), bleu et noir (acquis). Cette expérimentation, actuellement en cours, bénéficiera prochainement d'une évaluation complète en lien avec les inspecteurs.

>[contact] marie-pierre.laisne@ac-rennes.fr

Le Proflab dans la cité scolaire Beaumont à Redon

Le Proflab (créé en partie par des membres de la cité scolaire de Beaumont à Redon) est une méthode de travail visant à développer une coopération concrète et inventive entre tous les acteurs de l'Éducation nationale. Des enseignants de cette cité scolaire ont participé à des Proflab : des rencontres où l'on échange des idées, où l'on dresse le bilan des ateliers existants et où l'on en crée de nouveaux.

Des exemples de chantiers et d'ateliers ayant vu le jour à Beaumont :

- Chantier "Gestion collective d'une classe" Cet atelier, mené autour d'une classe de 5^{ème}, a débouché sur des visites d'observation de

la classe et une rencontre entre collègues et élèves. Cette démarche a permis de faire un diagnostic, de prendre des mesures concrètes, de voir les enfants autrement, d'essayer de nouveaux dispositifs, telle qu'une disposition de classe différente selon les activités ou encore des rituels de responsabilisation des élèves en classe.

- Chantier "Développer l'autonomie des élèves" Atelier "La Beaumont Académie", ou comment motiver les élèves à apprendre en leur faisant créer des vidéos ou diaporamas explicatifs à usage de leurs camarades : la classe doublement inversée !
- Chantier "Améliorer la méthode de recherche documentaire des élèves". Atelier "mise en œuvre collective d'un portail

pédagogique coopératif "Netvibes" du collège". En parallèle de ces ateliers, de nombreuses visites estampillées "Proflab" transdisciplinaires et inter-cycles ont eu lieu entre collègues. Grâce au Proflab, les pratiques des enseignants sont abordées différemment, ce qui leur permet de gagner en confiance et en disponibilité.

Une nouvelle ouverture qui engendre la créativité et l'intelligence collective au sein des équipes pédagogiques.

>[contact] julien.gouriou@ac-rennes.fr
gwenaelle.dagorne@ac-rennes.fr

>[ensavoirplus] <http://proflab.org>



photo : proflab - académie de rennes

L'exploration de la littérature et de la société

18

Depuis 4 ans, passionnés par l'histoire des arts et de la littérature, convaincus par la pédagogie active, quatre professeurs, un d'histoire et trois de lettres, enseignent l'option "littérature et société" au Lycée Jean Moulin à Châteaulin (29).

Développer le goût des élèves pour les enseignements humanistes par une pratique réfléchie des arts et de la littérature favorise la créativité, l'expression écrite et orale. La démarche pédagogique se décompose en 6 phases :

- l'exploration (analyse et réflexion critique sur un corpus de textes et/ou d'images proposés par les professeurs)
- la recherche documentaire (au CDI)
- la production d'un "objet" (texte, diaporama, vidéo, sketch, moment théâtral...)
- la présentation orale de "l'objet"
- l'évaluation formative et collective par les enseignants et les élèves
- la socialisation des productions. Les productions sont variées, souvent tournées vers l'image avec un recours aux TICE (diaporamas, vidéos, dessins, collages...).

"
**développer
le goût des élèves
pour les
enseignements
humanistes**
"

Les projets sur l'écriture ou la réécriture existent mais sont plus laborieux à mettre en œuvre. Chaque année, les élèves choisissent 2 ou 3 domaines d'exploration. "L'aventure du livre et de l'écrit" et "L'écrivain et les grands débats de société" sont peu choisis, contrairement à "L'Autre et l'ailleurs" ou "Images et langages" qui ont été très féconds. Le bilan montre un vif intérêt des élèves de seconde : rares abandons, effectifs en hausse (2 groupes de 20 élèves à la rentrée 2014).



Illustration des travaux des groupes sur le sujet : "L'image et le texte dans la publicité" (domaine : "Images et langages"). Inspirés de publicités réelles qu'ils détournent, ils témoignent à la fois d'une riche créativité et du respect des consignes de travail établies avec les professeurs.

Cette option peut atteindre ses objectifs si chaque enseignant dépasse son horizon disciplinaire. La culture artistique est un puissant élément fédérateur entre les lettres et l'histoire - géographie.

>[contact] ce.0290023t@ac-rennes.fr

Un Bac Pro avec Peugeot - Citroën (PSA)

Depuis 2007, la convention de partenariat avec le constructeur automobile PSA permet à des élèves volontaires de préparer un Bac Pro et d'acquérir des compétences supplémentaires pour faciliter leur intégration au sein du réseau du constructeur.

Les élèves préparent un Bac Pro Maintenance des Véhicules Automobiles ou un Bac Pro Réparation des carrosseries. En classe de 1^{ère} et terminale, ils reçoivent une formation technique et commerciale spécifique de 64h. PSA fournit aux lycées des véhicules de nouvelle génération et les outils de diagnostic identiques à ceux du réseau, ce qui permet de mettre en œuvre les dernières innovations technologiques. C'est un gage de motivation supplémentaire. Les élèves effectuent leurs stages au sein des concessions Peugeot et Citroën où ils sont gratifiés à hauteur de 30 % du SMIC.

Ce cursus est reconnu dans l'ensemble du réseau par un label de première expérience professionnelle, co-développé par les lycées et la direction régionale Peugeot et Citroën. "Cette première expérience est un atout qui contribue activement à l'insertion professionnelle des élèves et permet les poursuites d'études notamment en BTS," témoigne Alain You, responsable inter-académique du Dispositif d'Accompagnement vers l'Emploi PSA. En 2013-2014, 40 élèves ont bénéficié de ce partenariat au sein des 4 lycées engagés : le LP Bel Air à Tinténiac (35), le lycée Chaptal à Saint-Brieuc (22), le LP Jean Jaurès à Rennes (35) et le LP Jean Guéhenno à Vannes (56).

>[contact] ce.dafpic@ac-rennes.fr



Un partenariat ouvert aux filles et aux garçons

Les Classes Défense et Sécurité Globales (CDSG)

En direct
des établissements
**S'engager
et apprendre**

19

Les Classes Défense et Sécurité Globales (CDSG) sont nées dans le Var en 2005 à l'initiative d'enseignants. L'académie de Rennes en compte aujourd'hui trois et une quatrième est en cours de création⁽¹⁾. Un projet pédagogique qui s'appuie sur des démarches transdisciplinaires actives et innovantes.

Ce type de projet pédagogique est élaboré dans le cadre très souple et adapté d'un partenariat entre un établissement scolaire (une classe ou un groupe d'élèves) et une unité militaire. En répondant pleinement aux objectifs de construction de connaissances, dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté, les CDSG favorisent les apprentissages du socle commun en s'appuyant sur des démarches transdisciplinaires actives et innovantes suivant quatre grandes thématiques : sécurité du territoire et des populations, défense de la culture du patrimoine et des valeurs de la république, défense de l'environnement et défense économique. La convention cadre "Plan égalité des chances" du 8 mars 2011, signée entre le Ministère de la Défense et le Ministère de l'Éducation nationale et qui fait suite au protocole Défense Éducation conclu en 2007, encourage la mise en place de tels dispositifs. Les CDSG et les nombreux partenariats entre des établissements scolaires et des unités militaires s'inspirant de cette démarche contribuent au développement d'un "esprit défense" dans une conception globale qui s'étend bien au-delà de son aspect strictement militaire. Les CDSG peuvent être organisés suivant de nombreuses modalités : groupe classe, groupe d'élèves volontaires issus de classes traditionnelles, découverte professionnelle (évaluation possible au DNB), accompagnement personnalisé... À partir de la détermination d'un projet qui répond aux exigences des programmes dans le cadre du socle commun, une équipe d'enseignants de plusieurs disciplines détermine des actions pédagogiques adaptées : relations suivies par mails entre la classe et l'unité qui peut être en opération, visites

"
contribuer au
développement
d'un esprit
défense
"

et témoignages de correspondants au cours de l'année au sein de la classe, visite de l'unité par la classe... La proximité géographique entre l'unité militaire et l'établissement n'est pas indispensable. Par ailleurs, des partenaires locaux, institutions et entreprises, peuvent également être associés aux projets : pompiers, SDIS (Service Départemental Incendie Sécurité), sécurité civile, police, SNSM (Société nationale de Sauvetage en mer), CROSS (Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage), DCNS (Direction de la Construction Navale et Systèmes), services de l'État, des collectivités territoriales...

>[contact] yann.coquet@ac-rennes.fr

>[ensavoirplus]

<http://www.ac-rennes.fr/jahia/jahia/site/academie2/accueil/pid/16597>
www.ac-rennes.fr > Dossiers - kiosque > Trinôme académique



(1) Les CDSG dans l'académie de Rennes :

- Collège Henry Wallon à Lanester (56) en partenariat avec l'École des Fusiliers Marins
- Lycée Jules Verne à Guingamp (22) en partenariat avec le Bâtiment Hydrographique Laplace
- Lycée La fontaine des eaux à Dinan (22) avec le RIMA de Bruz
- Lycée des métiers de la sécurité à Rostrenen (22) (en cours d'ouverture)

Un intérêt partagé

Pour les armées, la mise sur pied des classes de défense et de sécurité globale revêt un triple intérêt :

- Maintenir le lien Armée-Nation, en particulier en direction des départements à faible implantation militaire ;
- Faire découvrir aux jeunes la réalité de l'engagement opérationnel des armées et participer ainsi au développement de l'esprit de défense ;
- Faire découvrir les métiers existant au sein de la formation partenaire, notamment à l'occasion d'une journée découverte.



photos : Nicolas De poupiquet © 11e RMA

Projet LIBROS en langues anciennes

Initié en 2011 au lycée Kerichen à Brest (29) par le professeur de latin (2^{ème} prix Jacqueline de Romilly), le projet invite les élèves à collecter au service historique de la défense des traités latins inédits de savants européens en vue de les traduire en classe.

Validées par un universitaire, ces traductions sont ensuite mises en ligne par les lycéens de l'option ISN. Un colloque à l'UBO, en mai, a permis de réunir les élèves des 6 lycées adhérant au projet : Amiral Ronarch, Iroise, Kerichen, Naval, Saint-François et Saint-Sébastien.

>[contact] ce.insp@ac-rennes.fr

>[ensavoirplus] www.comprendrepouragir.eklablog.fr

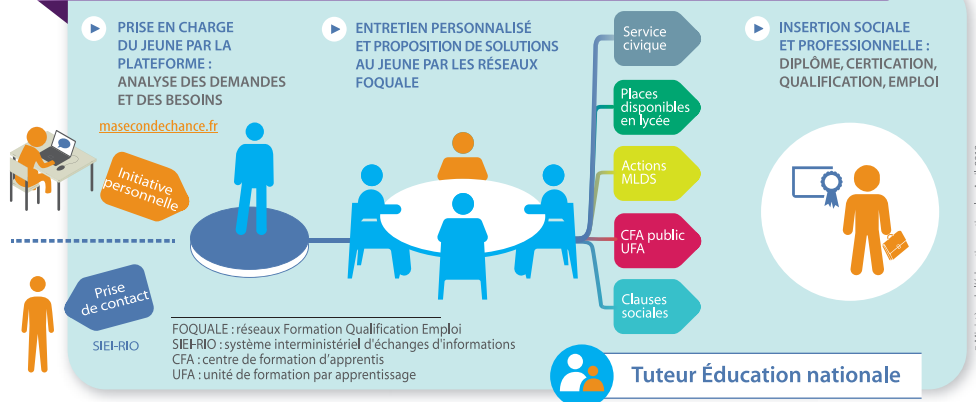


Les lycéens du bassin de Brest lors du colloque à l'UBO

Les réseaux FOQUALE : une 2^{ème} chance pour les jeunes en situation de décrochage

La lutte contre le décrochage scolaire est une priorité de l'Éducation nationale qui s'est fixé comme objectif de proposer un retour en formation initiale à 25 000 jeunes décrocheurs en 2014. Cet engagement se concrétise par un dispositif opérationnel : les réseaux Formation Qualification Emploi (FOQUALE).

Le parcours de prise en charge dans le cadre des réseaux FOQUALE



Les réseaux FOQUALE : développer les solutions Éducation nationale

Ces réseaux rassemblent, dans le périmètre d'action des plates-formes, tous les établissements relevant de l'Éducation nationale. La mobilisation des places vacantes et des actions de la MLDS est au cœur du dispositif. Des parcours aménagés sont également organisés. Par exemple, le jeune bénéficie d'une place dans un établissement avec instauration d'un tutorat lui permettant d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à sa réussite.

Ou encore, s'il a échoué à un examen (CAP ou baccalauréat), il peut suivre un Module de Re-préparation à l'Examen par Alternance (MOREA) ; l'organisation pédagogique est adaptée avec des heures de soutien par

matière en petit groupe et des périodes de formation en milieu professionnel. Les réponses apportées aux décrocheurs : innovation et sur-mesure. La mise en place de solutions innovantes devient nécessaire lorsque le jeune est trop éloigné des exigences de la vie scolaire. Il faut alors rechercher des possibilités inédites d'aménagement de l'environnement de formation. Le service civique à temps partiel peut en faire partie : le jeune se voit proposer une alternance entre mission de service civique et formation au sein d'un établissement scolaire. Dans celui-ci, il bénéficie d'une remise à niveau, d'activités orientées vers la découverte de différents secteurs professionnels, ainsi que d'un temps de travail sur son projet personnel. Dans certains cas, les établissements d'un même bassin peuvent se coordonner pour offrir au jeune un retour en formation progressif avec l'aide de la MLDS, assorti de temps d'immersion dans différentes filières.

"
rechercher
des possibilités
d'aménagement de
l'environnement
de formation
"

Intergener@tions, la rencontre autour d'Internet

Le dispositif relais Rive Droite Brest accueille des élèves de collèges environnants (privés et publics). Dans ce dispositif, l'enseignante utilise depuis 10 ans différents aspects de la médiation numérique pour mettre des collégiens en situation de décrochage scolaire en position de "professeurs" apprenant l'utilisation d'Internet à

des personnes âgées. Les situations d'apprentissage réciproque qui changent chaque année occasionnent à chaque fois une reconquête de l'estime de soi, facteur d'inclusion sociale et d'envie d'apprendre.

Après une formation à l'utilisation enrichie combinée et raisonnée d'Internet et une sensibilisation à la posture de formateur, les élèves animent des ateliers Internet pour des personnes âgées (résidents et retraités) dans un EHPAD (Établissement pour Personnes Âgées Dépendantes) deux fois par semaine.

>[contact] dr.rive-droite@goupearnj.org

>[ensavoirplus] www.intergenerations.infini.fr



Les plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs : articuler repérage et raccrochage

17 plates-formes de déploiées sur le territoire breton. Sans être des structures administratives supplémentaires, elles constituent une coordination renforcée des acteurs locaux de la formation, de l'orientation et de l'insertion des jeunes. Leur but : structurer le partenariat local, améliorer le repérage des jeunes décrocheurs et organiser la mobilisation active de toutes les ressources existantes pour proposer aux jeunes des solutions personnalisées de "raccrochage". Tous les jeunes repérés par le Système Interministériel d'Échange d'Informations (SIEI) sont contactés et bénéficient d'un entretien réalisé par les personnels des CIO, de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS, ex MGI) ou encore de la Mission locale. Après analyse de leurs attentes et besoins, de leurs compétences et de leur niveau scolaire, une solution de retour en formation, d'accès à l'insertion ou d'accompagnement leur est offerte.

>[contact] ce.sai@ac-rennes.fr / ce.dafpic@ac-rennes.fr

>[ensavoirplus] http://www.masecondechance.fr

Agir pour l'accès des lycéens à l'enseignement supérieur : quels dispositifs ?

En direct
des établissements
**Ouvrir
son horizon**

21

Les actions destinées à conforter l'ambition des lycéens bretons pour les études supérieures s'intensifient et évoluent. Les dispositifs deviennent plus volontaristes, plus pédagogiques et s'adressent également aux enseignants.

Du bac Pro au BTS : un pourcentage minimal dans certains lycées

La loi sur l'enseignement supérieur et la recherche prévoit de donner la priorité aux bacheliers professionnels en STS. Pour cette rentrée, le recteur a choisi de concentrer l'action sur 25 lycées et 11 spécialités de STS. Les formations choisies sont celles qui présentent la marge de progression la plus forte au regard des différents indicateurs et où l'on observe un déséquilibre important entre demande et admission des bacheliers professionnels. Les lycées concernés pourront bénéficier d'un accompagnement accru de leurs équipes pédagogiques par les corps d'inspection.

"À la fac avant ton bac" fait tache d'huile

Initié il y a deux ans entre l'université de Rennes 1 et le lycée Descartes à Rennes, ce dispositif permet à des lycéens volontaires de suivre un module de sciences à l'université

"
familiariser
les élèves avec
l'environnement
universitaire
"

et de le valider par des ECTS. L'intérêt du projet n'a pas échappé au Campus Mazier de Saint-Brieuc qui va proposer à des lycéens costarmoricains de suivre un module de la filière AES ou Histoire.

Les journées d'immersion à l'université : pour les enseignants aussi !

L'immersion de lycéens à l'université est souvent présentée comme l'une des actions les plus efficaces pour familiariser les élèves avec l'environnement universitaire et agir contre les idées reçues. Désormais, les professeurs de lycée peuvent aussi passer une journée à l'université de Rennes 1, y suivre un cours de L1 ou L2, puis prendre le temps d'un échange avec des enseignants-chercheurs sur les contenus et les approches pédagogiques. Ce contact direct et prolongé crée la confiance, libère la parole et contribue à une acculturation progressive des deux milieux professionnels.

>[contact] ce.saio@ac-rennes.fr



photo université Rennes 1

Le parcours d'éducation artistique et culturelle se met en place

Avec la loi pour la refondation de l'école de la République qui instaure un parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC) pour tous les élèves tout au long de leur scolarité, les initiatives locales se sont multipliées pour former des esprits curieux et des citoyens ouverts.

Au collège de Plouaret (22), tout est fait pour éveiller la curiosité des élèves et permettre à chacun de vivre une émotion esthétique. C'est autour de la galerie d'art à vocation pédagogique que se sont développés certaines initiatives et projets. Les conseils écoles-collèges ont permis une réflexion partagée sur le parcours EAC : les frises histoire-art-littérature-sciences débutées à l'école, le lexique, les fiches des œuvres étudiées et les

classeurs seront transmis au collège ; le parcours "Tour du monde du conte" se poursuivra en 6^{ème}, et il en sera de même du travail autour du jeu d'échecs de l'école au lycée.

C'est autour de résidences d'artistes et pour les 4 années du collège qu'est pensé le parcours d'EAC. L'équipe pédagogique construit avec les centres culturels de son territoire des projets variés qui incluent un travail avec les artistes lors de semaines banalisées. Ici, l'EAC s'inscrit au cœur d'enjeux éducatifs qui lient les disciplines et visent à l'épanouissement individuel et au bien-être collectif : "les élèves apprennent à se gérer en groupe, à mener un travail à son terme", à observer, à évoluer hors des murs du collège. Au lycée, depuis 2010, la présence d'un référent

culture a facilité la visibilité des projets d'éducation artistique et culturelle. Au lycée Jean Macé de Lanester (56), le souci d'ouverture vers l'extérieur est nettement affiché et, dès la réunion de prérentrée, la référente culture du lycée est identifiée par tous. Aussi les enseignants et les élèves se tournent-ils naturellement vers elle afin qu'elle les mette en relation avec les structures culturelles locales. Est-ce pour cela que les élèves sont si "ouverts", "curieux", et "actifs dans la vie lycéenne" ? Probablement pas uniquement, mais tous s'accordent à dire que ces diverses rencontres avec les artistes facilitent grandement le "dialogue avec les adultes" au sein du lycée.

>[contact] ce.daac@ac-rennes.fr

Le Centenaire de la Première Guerre mondiale dans l'académie



La Première Guerre mondiale a profondément marqué la France, l'Europe et le monde et peut être considérée comme l'événement fondateur du XX^e siècle. À l'occasion de son Centenaire, un cycle de commémorations a commencé en cette année 2014. Il s'inscrit dans des enjeux mémoriels et patrimoniaux de première importance.

14 — 18
Mission
CENTENAIRE



Les 20 lauréats ont réalisé leurs assiettes au Musée de la Faïencerie à Quimper

lors du conflit et de renforcer la cohésion sociale autour des valeurs de la République. Beaucoup s'appuient sur des traces de la guerre inscrites dans le patrimoine local : les monuments et plaques dédiés aux morts, croisés avec les ressources des archives municipales, départementales et militaires, permettent de faire reconstituer par les élèves les parcours des soldats et de leur faire comprendre que, derrière chaque nom, il y a une tragédie personnelle et familiale. Les élèves du lycée Victor et Hélène Basch à Rennes ont ainsi créé un site (www.ceuxdebenede.com) dédié aux 120 poilus de la commune de Bédée morts pour la France. D'autres sources sont originales, telle la série d'assiettes "patriotiques" fabriquées à la faïencerie de Quimper en 1917 qui ont servi de point d'ancrage au concours "La guerre dans l'assiette".

Un certain nombre de ces projets ont une dimension internationale : le projet "1914-1918. Du conflit européen à la guerre totale" associe des lycées rennais publics et privés à

l'école américaine School Year Abroad et à l'université Rennes 2.

D'autres établissent des partenariats avec des établissements européens. L'approche est toujours historicisée et pluridisciplinaire.

L'implication des écoles primaires est aussi très forte : le département de l'Ille-et-Vilaine est d'ailleurs le deuxième département de France en nombre de candidatures au concours "Les petits artistes de la Mémoire" organisé en partenariat avec l'ONAC-VG.

Les commémorations du Centenaire de la Première Guerre mondiale contribuent donc à donner sens au patrimoine local et, surtout, s'inscrivent pleinement dans la formation intellectuelle et civique des futurs citoyens.

"
une
approche
historicisée
et pluri-
disciplinaire
"

L'Éducation nationale se doit de sensibiliser les jeunes générations à ces enjeux. Son ministère est l'un des membres fondateurs de la Mission du Centenaire qui a en charge la mise en œuvre du programme des commémorations et la coordination des projets. Après les avoir expertisés, elle attribue un "Label centenaire" qui est le gage de leur qualité. Dans l'académie de Rennes, des vingt projets concernant le secondaire que lui a transmis le Comité académique, dix-sept ont reçu ce label. Les projets ont pour but de faire comprendre l'ampleur de l'événement, de rendre hommage aux combattants ainsi qu'à ceux qui ont souffert

La guerre dans l'assiette

Parmi tous les projets menés dans l'académie, le concours "La guerre dans l'assiette" a suscité la réalisation de 516 dessins d'élèves de collèges, lycées professionnels et lycées technologiques. Les auteurs de vingt dessins sélectionnés ont produit leur assiette au Musée de la Faïencerie de Quimper au cours du mois de mai. Ces résultats témoignent de l'implication des équipes pédagogiques et de leurs élèves dans le cycle des commémorations.

>[contact] frederic.doublet@ac-rennes.fr

Mon quotidien en 14

L'opération "Mon quotidien en 14",

organisée par le CLEMI et labellisée par la Mission Centenaire, proposait de créer une page d'un journal scolaire sur ce thème. À l'école primaire La Rose des vents à Boisgervilly (35), commune située en zone rurale, 25 élèves d'une classe de CE2-CM1 et leur enseignant ont ainsi formé, à l'occasion de la semaine de la presse, une salle de rédaction, pour éditer un "Petit Journal". Ils y présentent leur enquête sur le parcours d'un soldat du monument aux morts de la commune, travail pour lequel la classe s'est documentée auprès de différents partenaires (médiathèque, mairie, archives départementales, associations des Anciens Combattants...). Elle a aussi mené une correspondance eTwinning avec une école de Macédoine (où est située la tombe du soldat). S'appuyant sur les TICE, ce projet pluridisciplinaire a permis un travail actif de mémoire à l'occasion du Centenaire de la Grande Guerre. L'école La Rose des vents a reçu le prix du jury pour son journal.



>[contact] mathieu.rolland-marmier@ac-rennes.fr
clemi.bretagne@ac-rennes.fr

Rencontre avec **Patrice Julard,** auxiliaire de vie scolaire

Bloc-notes
Portrait

23

Découverte de la profession d'auxiliaire de vie scolaire (AVS) avec Patrice Julard, AVS au lycée de l'Élorn à Landerneau, qui nous raconte son métier et son quotidien avec Patricia, élève qu'il accompagne depuis deux ans.

A 29 ans, Patrice a déjà eu plusieurs vies professionnelles. Titulaire d'un BTS Technico-commercial, il a été pendant un an commercial avant de s'orienter vers la restauration. Après 3 années passées comme responsable de cuisine, il doit se reconvertir suite à des problèmes de santé. Plusieurs amis AVS lui parlent alors de leur métier, et après quelques recherches, il décide de postuler. L'ASH de Quimper le recontacte, et, en octobre 2012, il intègre le lycée professionnel de l'Élorn pour accompagner Patricia, une élève de seconde atteinte du syndrome de Klippel-Feil.

Les premiers contacts entre eux sont difficiles, "le temps que je comprenne qui elle est, comment elle fonctionne et comment il fallait s'occuper d'elle," nous dit-il. Puis au fil des semaines, Patrice gagne la confiance de l'élève et le relationnel s'installe. Aujourd'hui, le binôme fonctionne très bien et Patrice est devenu un véritable repère au quotidien pour la jeune fille. Il l'accompagne 20 heures par semaine pour des tâches variées ; prendre ses cours, être ses mains pendant les manipulations en TP, répéter ce qu'elle n'entend pas bien et faciliter le relationnel avec son environnement. "Si elle a besoin d'emprunter un crayon à son voisin, j'indique à l'élève que Patricia souhaite lui demander quelque chose, mais en aucun cas je ne lui demande directement, l'objectif étant vraiment que Patricia entre en relation avec la personne qu'elle sollicite," explique Patrice. Pour mieux comprendre les maux de son élève et mieux l'accompagner, Patrice a suivi deux formations spécifiques. "Il est préconisé aux nouveaux AVS de suivre la formation d'adaptation au poste, mais je n'en ressentais pas le besoin. En revanche, la deuxième

année, j'ai suivi des formations spécifiques à l'IUFM de Brest, une pour l'accompagnement des malentendants et l'autre pour les déficients visuels."

À la rentrée, Patrice suivra une nouvelle formation, mais en naturopathie cette fois.

Objectif : exercer cette profession en parallèle de son poste au lycée de l'Élorn, d'ici un an ou deux. Mais il restera AVS car, même s'il en est le premier surpris, il a découvert avec cette profession une vraie vocation.

"J'ai vraiment commencé ce travail en me disant que ce serait temporaire.

Je ne pensais pas y découvrir un tel intérêt. Alors oui, j'aimerais rester AVS."

Cette année encore, Patrice accompagnera Patricia. Et il espère pouvoir suivre "son" élève jusqu'à la fin de ses études au lycée, dans deux ans. Pour Patricia, car comme il l'explique "la relation que l'on a établie petit à petit est importante pour elle, elle compte vraiment sur moi."

>[ensavoirplus] p.4 Les chiffres clés

D'AVS à AESH

"La mise en œuvre du décret du 27 juin 2014 publié le 29 juin 2014, permet de proposer un contrat à durée indéterminée (CDI) à plus de 28 000 assistants d'éducation qui exercent les missions d'auxiliaire de vie scolaire (AVS), au fur et à mesure de leur arrivée à l'échéance de six ans d'exercice en contrat à durée déterminée. Les personnels recrutés en CDI pourront bénéficier d'une formation validée par un nouveau diplôme des métiers de l'accompagnement du secteur social : celui d'accompagnant d'élèves en situation de handicap (AESH)."

>[ensavoirplus] décret du 27 juin 2014
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029147713&dateTexte=&categorieLien=id>



photo : Franck Le Gall - asahome.com

Élections professionnelles 2014 et vote électronique

Les prochaines élections professionnelles dans la fonction publique auront lieu en décembre 2014.

Académie Rennes
Élections professionnelles 2014

Elections professionnelles du 27 novembre au 4 décembre 2014 Par vote électronique

Que devez-vous faire dès maintenant ?

VÉRIFIER votre adresse postale et votre numéro INSEE figurant sur votre bulletin de salaire

Vous assurer que vous êtes en possession de votre NUMEN

Consulter régulièrement votre messagerie professionnelle académique (prenom.nom@ac-rennes.fr)

Pour signaler une anomalie, obtenir votre Numen, accéder à votre messagerie professionnelle académique ou pour en savoir plus : www.ac-rennes.fr/elections-professionnelles-2014 ou flashez ce code.

Une première

Les élections professionnelles seront organisées pour la première fois à une même date pour les trois fonctions publiques (État, territoriale et hospitalière). Ces élections d'une ampleur inédite vont concerner 5,5 millions d'agents. Le renouvellement général des instances (C.A.P, C.T.) se déroulera au mois de décembre 2014. La date du scrutin est fixée au 4 décembre.

Dans notre ministère

Les élections de décembre 2014 vont concerner 1 300 000 électeurs pour environ 940 scrutins. Pour l'enseignement scolaire, le ministère a choisi de conserver la modalité de vote par voie électronique qui avait déjà été retenue en 2011 lors des dernières élections professionnelles. La période de vote électronique se déroulera du 27 novembre au 4 décembre 2014. Chaque électeur pourra voter de n'importe quel ordinateur connecté à internet. L'accès au site de vote sera sécurisé par l'attribution à chaque électeur d'un identifiant et d'un mot de passe. La messagerie électronique académique nominative "@ mël ouvert" sera un outil indispensable pour préparer l'accès aux scrutins. Les personnels sont vivement incités à personnaliser le mot de passe leur permettant d'ouvrir leur messagerie.

>[contact] Direction des ressources humaines : ce.rectorat@ac-rennes.fr

Rendez-vous sur le site académique !

Pour retrouver toutes les actualités de l'académie de Rennes, rendez-vous sur le site académique



www.ac-rennes.fr

Le plan académique de formation des enseignants 2014-2015

L'ambition du PAF 2014-2015 est d'accompagner les enseignants dès 1^{er} et 2nd degrés, les CPE et les COP dans leur développement professionnel. Cette année, il est résolument orienté vers la pluridisciplinarité, la transversalité et la continuité du parcours de l'école primaire jusqu'à l'enseignement supérieur.

Nouveauté de cette rentrée,

vous pourrez consulter les formations sur l'application internet l'i-Paf.

Les dates d'inscriptions sont échelonnées selon votre catégorie et commencent début septembre.



Bloc-notes numérique, la newsletter de l'académie de Rennes

Accessible dès la page d'accueil, le nouveau magazine numérique met en valeur l'actualité de l'académie de Rennes chaque trimestre. Retrouvez du contenu exclusif : des vidéos, interviews ou portraits des acteurs de l'académie.

1^{er} numéro : 4^{ème} trimestre 2014

pour recevoir Bloc-notes par mail, abonnez-vous dès maintenant :

>[ensavoirplus] www.ac-rennes.fr > picto "newsletter" > abonnement

Espace Brocéliande

Lieu d'exposition et de valorisation des talents de l'académie,

l'espace Brocéliande propose une programmation de 5 expositions durant l'année scolaire 2014/2015 :

- > du 15 septembre au 17 octobre : *Invitation à l'écriture, au voyage (calligraphie et carnets de voyage)*
- > du 10 novembre au 19 décembre : *Commémoration de la Première Guerre mondiale*
- > du 12 janvier au 6 février : *Baccalauréat et créativité*
- > du 1^{er} mars au 10 avril : *Innovation et design*
- > du 3 mai au 15 juin : *Graines d'artistes*

Espace Brocéliande Hall du rectorat - 92, rue d'Antrain Rennes

Ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h à 16h

Entrée gratuite - **Bonne visite !**

Les enseignants et leurs élèves peuvent réserver leur visite auprès du service communication du rectorat : >[contact] ce.com@ac-rennes.fr

>[ensavoirplus] www.ac-rennes.fr > Expos > Espace Brocéliande

